



# Guide des Transports Urbains Dignois



### TARIFS

**TICKET À L'UNITÉ 1€**  
Vente dans le bus.

**CARNET DE 10 TICKETS 5,50€**  
Titulaires d'une carte magnétique TUD (PAA).  
Vente : Office du tourisme, Ets Thermal, Tabac, Presse ou Internet.

**CARNET DE 10 TICKETS RÉDUITS 3€**  
Titulaires de la carte magnétique Lavande ou Azur (CCAS). Vente Tabac, Presse.

**PASSEPORT JEUNE MENSUEL 11€ (jusqu'à 22 ans)**  
Titulaires d'une carte magnétique TUD (PAA).  
Vente : Tabac, presse ou internet.

**PASSEPORT ADULTE 22€ (plus de 23 ans)**  
Titulaires d'une carte magnétique TUD (PAA).  
Vente : Tabac, presse ou internet.

**CARTE CURISTE 15 €**  
Titulaires de la carte Curiste TUD (Les Thermes).  
Vente : Établissement Les Thermes.

- Les personnes handicapées peuvent voyager gratuitement sur présentation de la carte portant la mention « mobilité inclusion ».
- Les personnes qui ont la carte Soleil peuvent voyager gratuitement en la présentant. Elles disposent également d'une carte magnétique pour valider leur montée dans le bus.
- Les enfants de moins de 5 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou représentant légal, voyagent gratuitement.

**Pour la création de la carte TUD PAA :**  
Tud.platforme-2doud.com/front  
Pour les cartes TUD CCAS : Se rendre au Centre Communal d'Action Social de Digne-les-Bains.  
Pour les cartes Curistes TUD : Se rendre dans l'établissement Les Thermes de Digne-les-Bains.

### POINTS DE VENTE DES TICKETS À DIGNE-LES-BAINS

**OFFICE DU TOURISME**  
04 92 36 62 62  
Place du Taminet

**TABAC PRESSE LONGCHAMPS**  
04 92 84 61 15

**TABAC GIRAUD**  
04 92 32 19 60  
17, rue pied de ville

**TABAC DES ARCHES**  
04 92 32 08 50  
10, avenue des Arch

**LES THERMES (Ets THERMAL)**  
04 92 32 32 92  
29, avenue des Thermes

**LE DIPLOMATE**  
04 92 31 05 14  
53, boulevard Gassendi

**Tabac Chouette Presse**  
04 92 34 10 26  
Centre commercial Carrefour

### FLEXITUD

**A QUI S'ADRESSE CE SERVICE ?**  
Il est destiné aux personnes à mobilité réduite, aux personnes présentant un handicap moteur et/ou visuel, ainsi qu'aux personnes âgées de 85 ans et plus, titulaires d'une carte d'utilisateur obtenue auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) après avis de la commission d'attribution.

**RENSEIGNEMENTS :**  
Par téléphone : 04 92 30 58 80  
Du lundi au vendredi de 9h à 11h30.

### COMMENT PRENDRE LE BUS ?

**À L'ARRÊT :**  
Faites signe au conducteur : les arrêts sont facultatifs et plusieurs lignes peuvent desservir le même arrêt.

**DANS LE BUS :**  
Quel que soit votre titre de transport, vous êtes Invité à monter par la porte avant du bus, à passer votre carte magnétique devant le valideur.  
En cas d'achat de billet unitaire auprès du conducteur, veillez à bien le conserver pendant toute la durée de votre déplacement : il justifie votre paiement en cas de contrôle et peut vous servir à faire une correspondance. Ne restez pas à l'avant du bus pour ne pas gêner les personnes qui montent. Au terminus, les voyageurs sont priés de descendre du bus.

**POUR DEMANDER L'ARRÊT :**  
Les arrêts étant facultatifs, vous devez appuyer sur le bouton « STOP » suffisamment à l'avance pour prévenir le conducteur. L'appel est enregistré quand le signal « ARRÊT DEMANDE », s'allume à l'avant du bus.

**POUR DESCENDRE DU BUS :**  
Descendez par les portes médianes ou arrière. Afin de ne pas retarder le service, préparez-vous avant l'arrêt du bus.

**BAGAGES :**  
Vous pouvez transporter des paquets peu volumineux ne contenant aucune matière dangereuse ou de nature à incommoder les autres voyageurs (exemple : bouteilles de gaz, liquide inflammable).

**ENFANTS, LANDAUS, POUSETTES :**  
Les enfants de moins de 5 ans doivent être accompagnés de leur(s) parent (s) ou de leur représentant légal et voyagent gratuitement.

**ANIMAUX DOMESTIQUES :**  
Les animaux de petites tailles peuvent voyager dans un panier ou un sac conçu à cet effet, à condition de ne pas gêner les autres voyageurs. Seuls les chiens guides d'aveugles accompagnants leur maître sont admis en laisse. Les propriétaires d'animaux sont seuls responsables de tout incident survenu lors du transport.

**VÉLOS :**  
Les vélos sont strictement interdits à l'intérieur des bus.

**provençalpes agglo** 4 rue Klein  
04000 Digne-les-Bains  
Tél. : 04 92 32 43 27

MAIRIE	ÉDIFICE RELIGIEUX
MUSÉE LIEU CULTUREL	ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE
ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ	ÉQUIPEMENT SPORTIF
OFFICE DE TOURISME	AIRE DE JEUX
CENTRE COMMERCIAL	

**TUD**  
Service Transports - Provence Alpes Agglomération  
4 rue Klein - 04000 Digne-les-Bains  
Tél. 04 92 32 43 27 - transports@provençalpesagglo.fr

<b>1</b> LES AUGIERS <-> CENTRE-VILLE <-> LES TRUYAS	<b>3</b> HÔTEL DE VILLE <-> GARE CHEMIN DE FER DE PROVENCE <-> LE MOULIN	ARRÊT DE BUS
<b>S1</b> LES AUGIERS <-> ALEXANDRA DAVID NEEL (Priorité scolaire)	<b>5</b> HÔTEL DE VILLE <-> MAIRIE DE GAUBERT	SENS DE CIRCULATION DU BUS
<b>2</b> LES THERMES <-> CHAMPOURCIN	ARRÊTS PROVISOIREMENT SUSPENDUS	LIGNE 2 ARRÊTS NON DESSERVIS EN DIRECTION DU CENTRE-VILLE
	ARRÊTS PROVISOIRES SENS UNIQUE	

## CENTRE VILLE

### COMMENT PRENDRE LE BUS ?

- Faites un signe au conducteur**
- Achetez votre ticket au conducteur**  
(merci de faire l'appoint)
- Demandez l'arrêt suffisamment à l'avance**

L'utilisation des bus implique l'acceptation du règlement intérieur de la RTUD par le voyageur. Règlement disponible au Service Transports et sur [www.provençalpesagglo.fr](http://www.provençalpesagglo.fr)

**Provence Alpes Agglomération :**  
Service Transports  
4 rue Klein - 04000 Digne-les-Bains  
Renseignements : 04 92 32 43 27  
transports@provençalpesagglo.fr  
[www.provençalpesagglo.fr](http://www.provençalpesagglo.fr)

